



## Politique en matière de langues officielles

Approuvée par le conseil d'administration le 2017

### **Objet**

1. Canada Skateboard tient à répondre aux besoins et aux préférences linguistiques des individus et de ses membres francophones et anglophones. Cette politique a pour objet d'expliquer comment Canada Skateboard répondra à ses obligations en matière de langues officielles.

### **Politique générale**

2. Le français et l'anglais sont les langues officielles de Canada Skateboard.
3. Canada Skateboard maintiendra sa capacité à communiquer dans les deux langues officielles.
4. Certaines limites au niveau des capacités et des ressources de Canada Skateboard pourraient l'empêcher de traduire immédiatement certains documents ou de fournir des versions françaises et anglaises simultanément. Les versions françaises des documents seront fournies sur demande.

### **Application**

5. Les notifications écrites, lorsque les circonstances le justifient, seront disponibles dans les deux langues officielles.
6. Le directeur ou la directrice général(e) déterminera si un document doit être traduit ou non en cas de divergences ou de différends en ce qui concerne la traduction du document en question.
7. En cas de litige concernant l'interprétation d'un document écrit, la langue source aura priorité sur le document traduit.
8. Canada Skateboard déploiera tous les efforts possibles pour s'assurer que ses clients puissent bénéficier des services de Canada Skateboard dans la langue officielle qu'ils préfèrent.
9. Canada Skateboard répondra à sa correspondance dans la langue officielle utilisée par l'émetteur.